

Vitrolles : le contrôle des ruissellements

Si en Provence, le soleil brille presque toujours, il arrive aussi que de fortes pluies, suivies d'orages violents se transforment en crues incontrôlables. Les Vitrollais s'en souviennent encore, qui ont vu en octobre 1972, leur autoroute transformée en piscine. A l'époque, la ville, (aujourd'hui 35 000 habitants) n'était qu'un bourg autour duquel commençaient de se construire une zone industrielle et de s'élever quelques immeubles. L'EPAREB (Établissements publics d'aménagement des rives de l'Etang de Berre), sous l'égide duquel allaient être réalisés les travaux, s'est rendu compte dès lors, qu'il fallait étudier une logique de protection, pour éviter des inondations catastrophiques. Fait exceptionnel : le projet s'est déroulé dans le temps (sur 15 années environ) sans accroc et malgré les changements de Municipalités. Preuve évidente de sa cohérence.

Jean-Jacques Anglade, avocat et maire depuis 1983 n'a pas vraiment connu Vitrolles entouré de champs de blé et d'oliviers. Depuis son premier mandat pourtant, les choses évoluent sans cesse et à toute allure. Autant dire qu'il a pris le train en marche mais a su rapidement se trouver à la place de la locomotive. C'est d'ailleurs sous son impulsion que l'ouvrage le plus spectaculaire (le vélodrome) a pu se réaliser.

Il se souvient : "L'Epereb avait au départ trois solutions pour éviter qu'un déluge n'inonde, en partie à cause de l'urbanisation galopante d'alors, rendant imperméables de grandes surfaces, Vitrolles et les communes environnantes. La première étant de rectifier et de bétonner le lit de la Cadière, petite rivière côtière qui traverse Vitrolles et se jette dans l'Etang de Berre après un parcours de douze kilomètres. Solution peu séduisante, qui aurait entraîné une modification du paysage conséquente, puisqu'un bétonnage eût été nécessaire.

On a également pensé à prévoir un cadre immense, se déversant immédiatement dans l'Etang. Un gros inconvénient : son prix. De plus, il y aurait eu une mauvaise rentabilisation, compte tenu du fait que Vitrolles devait "grossir" jusqu'à compter 200 000 habitants. Actuellement, on tend vers une dimension plus humaine avec, pour la fin du siècle quelque 50 000 administrés.

Finalement, c'est une troisième solution qui a été retenue. Ce sont des bassins secs de rétention, capables de limiter, à terme, le débit de crue à 21 m³/seconde (contre 60 m³/sec avant les travaux), pour une fréquence d'une année sur cinquante. La partie

du bassin versant de la Cadière, concernée par la ville nouvelle, occupe une surface totale de 3 000 hectares, sur lesquels 750 ha seront urbanisés (surface imperméabilisée, 320 ha). Quatorze bassins sur 17 ont été réalisés à l'heure actuelle. La situation "en relief" des environs de Vitrolles se prête parfaitement bien au système de bassins secs de rétention. En fait l'originalité de notre démarche est notre volonté de ne pas englober des espaces verts. Nous avons tenu à ce que ces bassins, en fait très rarement inondés et encore pendant très peu de temps, puissent servir à la population. C'est ainsi que presque tous sont paysagés et offrent aux Vitrollais des aires de jeux, de promenade, et de sport agréables.

Mais nous sommes allés plus loin encore, avec le bassin de rétention du Liourat et du grand quartier commercial, Vitrolles espace (le plus grand de France qui comprend notamment Carrefour, Ikéa, Darty, Décathlon, etc.) d'une superficie de 14 000 m² et d'une contenance de 40 000 m³, qui est exceptionnel par les fonctions qu'il cumule. Sa fonction première, celle de bassin de rétention d'un quartier mixte logements/commerces est bien évidemment respectée. Mais en outre, il est devenu un magnifique vélodrome olympique avec un terrain de foot dans le fond du bassin. La piste de 333,33 m est homologuée au niveau international bien sûr. Le mini-foot, quant à lui, est drainé et arrosé automatiquement. Un transit direct de petites pluies passe sous le terrain de foot, de façon à ne pas inonder inutilement les installations sportives.

En revanche, lors de précipitations importantes l'ensemble est inondé et il n'est plus

(pour peu de temps) que bassin d'orage. Cette double fonction a permis, par ailleurs, d'amoindrir le coût de l'ouvrage, puisqu'il n'a été que de 8 000 000 de francs, dont deux subventions : 2 775 000 F pour le bassin et 1 500 000 F pour le vélodrome.

Excellente opération pour tout le monde. Au centre de la zone industrielle, nous avons l'intention de faire un practice de golf, autour duquel subsistera un lieu de pique-nique et de promenade. A l'exception de deux bassins, réalisés dans le cadre des voiries primaires, la commune a financé les ouvrages, et a reçu une subvention au titre de l'assainissement primaire des urbanisations nouvelles. Tous sont gérés par les services de la ville. Cela permet à Vitrolles, dont l'urbanisation bien que très freinée (de 800 logements/an, nous sommes passés à 350) est somme toute bien plus importante que dans une ville "normale", de ne pas craindre les grosses précipitations.

Comme autant de vases communicants, les bassins se remplissent et se vident et autorisent en dehors de ces moments de chutes de pluies exceptionnelles, une détente de qualité dans un cadre séduisant.

Régulièrement, la Municipalité et l'EPAREB reçoivent des délégations venues de toute la France pour visiter les bassins secs à double visage... Lorsque le relief de leur ville le permet, ils calquent leur système d'écoulement sur celui de Vitrolles pour éviter les catastrophes.

Rietje VONK

PRÉCISIONS SUR LES BASSINS EN SERVICE :

- Bassin d'orage du Liourat (vélodrome) contenance 40 000 m³, superficie 14 000 m².
- Bassin d'orage de l'échangeur du Griffon contenance 5 000 m³, superficie 1 800 m².
- Bassin d'orage Est de la Bastide Blanche contenance 6 000 m³, superficie 3 500 m² (on songe à des terrains de tennis).
- Bassin d'orage des Estroublans contenance 24 000 m³, superficie 15 000 m². Une grande partie de la ville renvoie ses eaux sur ce point. Conçu après l'urbanisation, il n'a pu être calibré comme les autres bassins, pour la crue cinquantenaire. Le fond du bassin se couvre d'eau à la suite de pluies très moyennes en intensité. Il est en attente d'une vocation plus élaborée (tennis, bicross).
- Bassin d'orage de la Frescoule contenance 25 000 m³, superficie 18 000 m².

Il est traité en square, avec une aire engazonnée et des plantations ainsi qu'une petite mare et un kiosque faisant rélivedire. Il sert aussi de cour de récréation pour l'école.

- Bassin d'orage de la Ferme Croze contenant 20 000 m³, superficie 7 500 m². Le bassin est limité par un boulevard et la rivière de la Cadière. Il y a une présence végétale très importante et une ambiance naturelle avec un petit marais habité de grenouilles et de poules d'eau.
- Bassin d'orage du ravin d'Aix contenance 20 000 m³, superficie 6 000 m². Le bassin a une végétation spontanée. Il restera fruste tant que le problème de la pollution en voie de règlement ne sera pas totalement enrayeré.
- Bassin d'orage de l'Anjoly Est contenance 37 000 m³, superficie 20 000 m². Il a une vocation de terrain de football, jeu de boule et aire de pique-nique et accueille un public de travailleurs des zones d'activités proches pendant la pause de midi.

- Bassin d'orage de l'Anjoly Ouest contenance 6 000 m³, superficie 2 500 m². Pour l'instant, ce bassin très peu visible, n'a pas de traitement paysagé.
- Bassin d'orage du Parc du Griffon contenance de 56 000 m³, superficie 40 000 m². Les deux côtés du bassin situé au centre d'un immense parc s'élèvent à plus de 4 m de hauteur. Cette digue est plantée. Une petite mare en fond de bassin et des plantations viennent compléter le dispositif engazonné. Le niveau temporaire du Bondon le traverse. L'évacuation de ce bassin se fait par une vanne mobile à débit constant.
- Bassin d'orage Ouest Bastide Blanche contenance 8 000 m³, superficie 3 600 m². Il est calé par les voies latérales à l'autoroute et le magasin Carrefour. Sa situation à cause du bruit de l'autoroute n'est pas favorable à un aménagement sophistiqué. Il va être traité de façon simple, quelques arbres et un engazonnement.